

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Saint-Michel est la recherche d'une personne pour occuper le poste de journalier au Travaux publics.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste aura à procéder à diverses tâches reliées à la voirie. Le journalier qui occupera ce poste aura à travailler manuellement et devra s'adapter aux conditions climatiques. Possibilité de poursuivre son emploi d'été étudiant l'année prochaine. Également, l'étudiant pourrait être appelé à travailler les fins de semaine à l'occasion.

EXEMPLE DES TÂCHES À ACCOMPLIR

- Entretien des véhicules municipaux;
- Effectue diverses tâches manuelles, simples et usuelles d'entretien (des terrains de jeux, des équipements, du réseau routier et des bâtiments municipaux);
- Conduit et opère des camions de services;
- Procède à l'entretien des terrains municipaux à l'aide d'équipements;
- Accomplit toute autre tâche connexe aux devoirs et responsabilités que lui confie son supérieur.

EXIGENCES REQUISES

- Être aux études;
- Avoir 18 ans et plus au début de l'emploi;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide;
- Être manuel;
- Démontrer du dynamisme, de l'entregent, de la diplomatie, de l'autonomie et de l'organisation;
- Posséder un bon sens de l'observation;
- Être débrouillard et habile à travailler en équipe;

Horaire : 40 heures/semaine du lundi au vendredi .

Taux horaire: 12 \$/h

Période d'affichage: 14 février au 15 mars 2018

Entrée en fonction : Juin à août 2018 *Possibilité de commencer plus tôt (fin mai).

Nous vous demandons de soumettre votre candidature par écrit **au plus tard le 15 mars 2018**, à 16h30, au Service des ressources humaines de la municipalité de Saint-Michel, par la poste au 1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0, par télécopieur au (450) 454-7508 ou par courriel au rh@mst-michel.ca

** Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. * Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*